



Article abonnés

ÉDITION ABONNÉS

SOCIÉTÉ

## Un mastodonte de l'enfance à la fin de vie, l'Arsea envisage une fusion avec l'Abrapa

Fin juin, le président de l'Arsea, une association spécialisée dans le travail social, a présenté son projet de fusionner avec l'Abrapa, une association d'aide à la personne. Face aux inquiétudes des syndicats, la direction a temporisé.

**P**hilippe Richert était pressé. Un peu trop peut être. Au début de l'été 2021, le président de l'Arsea a annoncé aux quelque 1 400 salariés de cette association du secteur social son projet de fusion avec l'Abrapa, autre association d'environ 3 400 salariés, spécialisée dans le service à la personne. Ancien président Les Républicains de la Région Grand Est, Philippe Richert a décrit l'ambition d'une « nouvelle association unique, puissante, durable et non lucrative qui répondrait aux besoins d'aide à l'autonomie, à l'inclusion et à l'épanouissement, quel que soit l'âge, la situation sociale ou l'état de santé de la personne ». Il espérait « que ce projet devait aboutir d'ici un an » et s'engageait « pour que cette fusion se passe au mieux ».



## Une fusion qui inquiète les salariés

Devenu président de l'Arsea en septembre 2019, Philippe Richert ne s'attendait pas à tant de réactions et d'inquiétudes. Des salariés craignent une disparition de leur association et de ses valeurs, d'autres estiment que le moment est mal choisi, après l'affaire des enfants violentés du CER du Kreuzweg (centre éducatif renforcé) en mars 2020 et le suicide d'un salarié du Service d'Investigation Educative en mars 2021, service débordé par le manque de moyens, les salariés ont besoin de stabilité.

Côté syndical, des représentants du personnel soulignent la différence entre les métiers de l'Arsea (protection de l'enfance, handicap, travail social) et ceux de l'Abrapa, qui relève du service à la personne, souvent âgée. Il est aussi question d'une fusion dont la véritable raison serait de secourir financièrement l'Abrapa. Dans un rapport du comité social et économique en 2021, Philippe Richert reconnaît que l'Abrapa est déficitaire de 2 millions d'euros en 2020 mais assure que « l'association se porte bien financièrement ».

## Le CSE à l'unanimité contre le projet

L'Arsea, elle, se porte vraiment bien en 2020 : « 48 structures sont excédentaires, 8 déficitaires et quelques unes en cours de finalisation », peut-on lire dans un rapport d'activité publié en mai 2021. En 2020, l'association fait état d'un résultat comptable excédentaire de 1,3 million d'euros. En légère baisse par rapport à 2019 (+1,8 million d'euros), en raison de la crise sanitaire, mais la trésorerie reste tout de même largement garnie, avec plus de 49 millions d'euros.

Lors d'une réunion du 22 juin 2021, le Comité social et économique a voté à l'unanimité contre le projet d'étude de fusion entre l'Arsea et l'Abrapa.

## **Une étude sur « les possibilités de développement » de l'Arsea**

Le mois suivant, la direction de l'Arsea changeait déjà sa communication. Un cabinet de conseil sera mandaté pour étudier le développement de l'association, avec ou sans l'Abrapa, indiquait le directeur général face aux membres du CSE. En octobre 2021, René Bandol assurait cette fois que « l'étude ne portera pas sur la fusion, mais sur les possibilités de développement de l'Arsea. (...) L'éventuel projet de fusion avec l'Abrapa ne sera étudié que dans un second temps. »

Contactée mardi 16 novembre, la directrice de la communication de l'Arsea confirme qu'un cabinet d'études a été retenu pour une « réflexion sur le développement de l'Arsea et voir si le rapprochement avec l'Abrapa peut faire partie des options. » Carmen Kleindienst n'a pas pu nous répondre sur le montant de l'étude, indiquant qu'elle devrait aboutir en 2022. Interrogée sur la forme que prendrait le « rapprochement » et la conservation de la convention collective de l'Arsea, la directrice a estimé que ces questions étaient « prématurées » tout en assurant que « la direction sera attentive sur le maintien des conditions de travail. »

## **« Un grand pôle médico social, de l'enfance jusqu'à la fin de vie »**

Du côté de l'Abrapa, le directeur général rappelle la diversité des modalités de rapprochement disponibles : « Il y a la fusion, mais aussi le groupement de coopération, la fondation, le groupement d'intérêts économiques... » Jean Caramazana espère une rencontre avec l'Arsea d'ici la fin du premier semestre 2022 : « Nous attendons qu'ils se positionnent suite à leur étude pour une éventuelle démarche de rapprochement. » Et le responsable de l'association de décrire les avantages d'un rapprochement :



« L'idée actuelle, c'est le décloisonnement. Il y a une pertinence d'avoir une réponse globalisée pour la population fragile, handicapée, précaire ou les personnes âgées. L'idée préfigure d'une prise en charge unique, d'un grand pôle médico social qui prendrait en charge de l'enfance jusqu'à la fin de vie en passant par le handicap et la précarité. Ça pourrait être une avancée sociale. Et puis un rapprochement correspond aussi à des objectifs de mutualisation de patrimoine immobilier... Ça peut être tout à fait sympathique. »